METROPOLE EUROPEENNE DE LILLE

Etablissement public de coopération intercommunale

## DÉCISIONS PRISES PAR DÉLÉGATION

## ARRÊTÉS

24-F-442

| | |
|---|---|
| 24-A-0417 | AUBERS -RM141 - Route de Mailly - Rue du Haut Pommereau - Rue du Bas Pommereau - Restriction temporaire de la circulation hors agglomération |
| 24-A-0418 | COMINES -Rondpoint du Hel (M945-G9) - Restriction temporaire de la circulation hors agglomération |
| 24-A-0420 | EMMERIN -Voie de contournement - Rue Gustave Delory - Restriction temporaire de la circulation hors agglomération |
| 24-DD-0683 | Renouvellement des rames de tramway du réseau des transports en commun de la MEL - Avenant n°1 - Conclusion |

Ce fascicule a pour vocation de satisfaire aux obligations légales et réglementaires nécessaires à l'entrée en vigueur des actes.

Le Président de la Métropole Européenne de Lille
Pour le Président
Le Directeur
Le 30/07/2024
Arnaud FICOT